Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 089-200047181-20221007-DE50_2022_A-BF

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le 30 septembre 2022.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVAULT – Gérard DELAGNEAU (suppléant de Michel PANNETIER) - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Jacky GUYON - Jean-Luc KLEIN - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Gérard RAVELLI (suppléant de Guillaume DUMAY) - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Gilles SACKEPEY – René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Richard ZEIGER

Excusés : Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Jean DESNOYERS - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Gérard MICHAUT - Sébastien SABOURIN

Absents : Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Didier IDES - Philippe LENOIR - Véronique MAISON - Lionel MION

Pouvoirs : Monsieur Jean-Luc PREVOST donne pouvoir à Monsieur Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	-

Quorum : conformément au IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, « [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ».

N° 50/2022

Objet : Décision modificative n° 2

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal 2022.

La présente délibération qui porte sur la section d'investissement et de fonctionnement, a pour objet :

<u>En dépenses et en recettes d'investissement</u> :

- De prendre des crédits au chapitre 204 – article 20421 subvention non versée (navette autonome) qui permet d'équilibrer la section d'investissement ;
- D'abonder le chapitre 45 afin de pouvoir couvrir la totalité des engagements dépenses et recettes de la commune de Saint-Denis les Sens tranches 1 -2 et 3 ;

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 089-200047181-20221007-DE50_2022_A-BF

- Chapitre 040 : amortissement des bornes qui étaient restées au compte 23 et qui doit être amorties à compter de 2022 ;
- Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement.

<u>En dépenses et en recettes de fonctionnement</u> :

- D'augmenter le chapitre 014, remboursement de la TCCFE aux communes ;
- D'augmenter le chapitre 042 : amortissement des bornes qui étaient restées au compte 23 et qui doit être amorties à compter de 2022 ;
- D'augmenter le chapitre 65 pour 180 000 € : 30 000 € relatif aux abonnements des logiciels informatiques et logiciel métier Eudonet et 150 K€ pour la participation du SDEY aux communes pour les travaux RT / FO ;
- Diminuer le chapitre 023 virement à la section d'investissement (équilibre de la section de fonctionnement) ;
- Augmenter le chapitre 013 de 8 000 € : cela concerne les remboursements des indemnités journalières des agents ;
- Augmenter le chapitre 77 de 29 000 € : cela concerne les participations des partenaires au salon de l'innovation et des remboursements sinistres.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2022

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
204	20421	Subventions d'équipement versées -Pers. De droit privé- Biens mobiliers, matériel et élu	-193 000,00 €	040	2817538	Autres réseaux	76 000,00 €
45	4581210001	St Denis les Sens FO Entrée Bourg rue Albert Garnier	1 574,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnement	-269 000,00 €
				45	4582210001	St Denis les Sens FO Entrée Bourg rue Albert Garnier	1 574,00 €
TOTAL DE LA SECTION			-191 426,00 €	TOTAL DE LA SECTION			-191 426,00 €
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
014	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	50 000,00 €	013	6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	5 000,00 €
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	76 000,00 €	013	6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 000,00 €
65	6518	Autres	30 000,00 €	77	7788	Produits exceptionnels divers	29 000,00 €
65	65888	Autres	150 000,00 €				
023	023	Virement à la section d'investissement	-269 000,00 €				
TOTAL DE LA SECTION			37 000,00 €	TOTAL DE LA SECTION			37 000,00 €

<u>Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés</u> :

- **Adopte** la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2022 telle que détaillée dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en séance

Le 07 octobre 2022
Le Président
Jean-Noël LOURY

SDEY
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne
4 avenue Foch - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 52 22 00
www.sdey.fr

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 089-200047181-20221007-DE50_2022_A-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice 47
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 31
VOTES :
Pour 31
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : le 30/09/2022

Présenté par (1),
A , le MIGENNES le 07 octobre 2022
,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le MIGENNES le 07 octobre 2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LOURY Jean-Noël	
ALLANIC Daniel	
BALOUP Jacques	
BONNEAU Gilles	
BOUSSIN René	
BUTTNER Patrick	
CHASSERY Patrice	
CHAT Laurent	
CLERIN Rémy	
DELAVAULT Jérôme	
DEPUYDT Claude	
DESNOYERS Jean	
DORTE Grégory	
DUCHE Emmanuel	
DUMAY Guillaume	
FOURREY Michel	
GAUTHERON Rémi	
GIVORD Jean-Luc	
GUEGUEN Frédéric	
GUILHOTO Jorge	
GUYON Jacky	

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 089-200047181-20221007-DE50_2022_A-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

HARCHEN Bernard	
IDES Didier	
KLEIN Jean-Luc	
LAVENTUREUX Michael	
LEGER Jean-Luc	
LENOIR Philippe	
LESPINE Jean	
MAILLET Philippe	
MAISON Véronique	
MAULOISE Claude	
MESLIN Robert	
MICHAUT Gérard	
MION Lionel	
NAIN Joël	
OFFREDI Patrick	
PANNETIER Michel	
PAPINAUD Michel	
POUILLOT Denis	
PREVOST Jean-Luc	
QUOIRIN Sylvain	
RATON hervé	
ROYER Chantal	
SABARD Sylvain	
SABOURIN Sébastien	
SACKEPEY Gilles	
ZEIGER Richard	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : .